



## Conseil économique et social

Distr. générale  
13 octobre 2023  
Français  
Original : anglais, français et russe

---

### Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports par voie navigable

Soixante-septième session

Genève, 11-13 octobre 2023

Point 12 a) de l'ordre du jour provisoire

**Navigation de plaisance : Certificat international de conducteur  
de bateau de plaisance (résolution n° 40, révision 4)**

### **Révision des Directives concernant la résolution n° 40 « Certificat international de conducteur de bateau de plaisance » (Questions fréquemment posées)**

#### **Rectificatif**

**Annexe, page 5, lire paragraphe 30 comme suit**

30. Les États membres de la CEE devraient appliquer les conditions de nationalité et de résidence des candidats énoncées au paragraphe 1 de la résolution n° 40 et doivent prendre en compte la liste des gouvernements appliquant la résolution n° 40 figurant à l'annexe IV lorsqu'ils établissent des procédures et des critères pour la délivrance du certificat ICC.

---